

<http://www.lyc-pierre-bourdan.ac-limoges.fr/spip.php?article1831>



DGEMC : rencontre avec une ancienne élève, actuellement en 1re année de Licence de Droit



disciplinaires - Sciences Economiques et Sociales (SES) -
Date de mise en ligne : vendredi 8 décembre 2023

Copyright © LYCEE PIERRE BOURDAN - Tous droits réservés

Les élèves inscrits en DGEMC ont pu échanger avec Anna.

Anna Mazure est une ancienne élève du lycée.

Elle avait HGGSP et SES en spécialité et option Droit lors de sa dernière année au lycée.

L'organisation lors de la première année en licence de droit à la faculté de Droit de Limoges :

organisée en semestre

une division entre des matières majeures (ex : droit civil et droit constitutionnel) et mineures (ex : source du droit, histoire constitutionnelle...)

une alternance entre des cours magistraux (en amphithéâtre, cours de 2h) et des travaux dirigés (également appelés TD qui dure 1h30)

les deux premières semaines permettent une introduction au droit et donc il faut apprendre le vocabulaire avec les différentes notions

il faut avoir la moyenne dans tous les blocs pour passer en deuxième année de licence

Les cours magistraux :

également appelés CM

Droit Civil : droits et devoirs de la personne

Droit Constitutionnel : comment s'organise un État et quelles sont les différents types de constitution

Histoire de la Constitution : à partir de la révolution française (1789) ; l'étude des différentes constitutions ; la forme de l'état et les différentes libertés

Histoire des sources du Droit : les fondements et origines du droit, ainsi que son organisation

durée de 2h

sont effectués par des professeurs (il existe une certaine forme de hiérarchisation entre les professeurs et les élèves : le professeur fait le cours et l'élève doit suivre le cours et le prendre en note)

il n'est pas obligatoire d'assister à tous les CM

Les travaux dirigés :

Les travaux dirigés sont en anglais et dans les matières majeures et il y a 4h30 de TD par semaine ; le but est de retravailler le cours et de se l'approprier.

Les chargés de TD sont des étudiants qui sont en train d'écrire leur thèse, ils peuvent également répondre aux différentes questions.

Ils sont obligatoires.

Il y a une note de TD, où la participation peut être majorée.

Les options, ils en existent beaucoup :

théâtre

français (projet voltaire)

histoire en anglais

sport (étendu à toutes les facs de Limoges)

Les modalités d'examens :

dissertations (3h)

réponse à une question

QCM

cas pratique (à l'aide d'un texte, il faut trouver une solution avec le Code Civil, des syllogismes)

La charge de travail :

Il y a beaucoup de connaissances à apprendre, notamment en terme de notions

il faut préparer la séance de TD

retravailler ses cours après la prise de note en amphi

Ses conseils :

s'intéresser à l'actualité juridique (qui est en constante mutation)

connaître le vocabulaire juridique (ex : constitution, Etat..)

être renseigné sur les institutions françaises (ex : tribunal judiciaire, conseil constitutionnel...)

trouver une organisation entre son appartement et ses études

trouver sa méthode de travail

il ne faut pas tout connaître par cœur, mais que certaines choses

assister à tous les CM

bien travailler ses TD pour s'approprier les différentes matières

Article rédigé par Laura DURUDAUD 701